



## ADLFI. Archéologie de la France - Informations

une revue Gallia  
Pays de la Loire | 1998

---

### Vivoain – Le Parc

Fouille préventive (1998)

Cyril Marcigny

---



#### Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/36128>

ISSN : 2114-0502

#### Éditeur

Ministère de la Culture

#### Référence électronique

Cyril Marcigny, « Vivoain – Le Parc » [notice archéologique], *ADLFI. Archéologie de la France - Informations* [En ligne], Pays de la Loire, mis en ligne le 29 septembre 2020, consulté le 15 décembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/36128>

---

Ce document a été généré automatiquement le 15 décembre 2020.

© ministère de la Culture et de la Communication, CNRS

---

# Vivoin – Le Parc

Fouille préventive (1998)

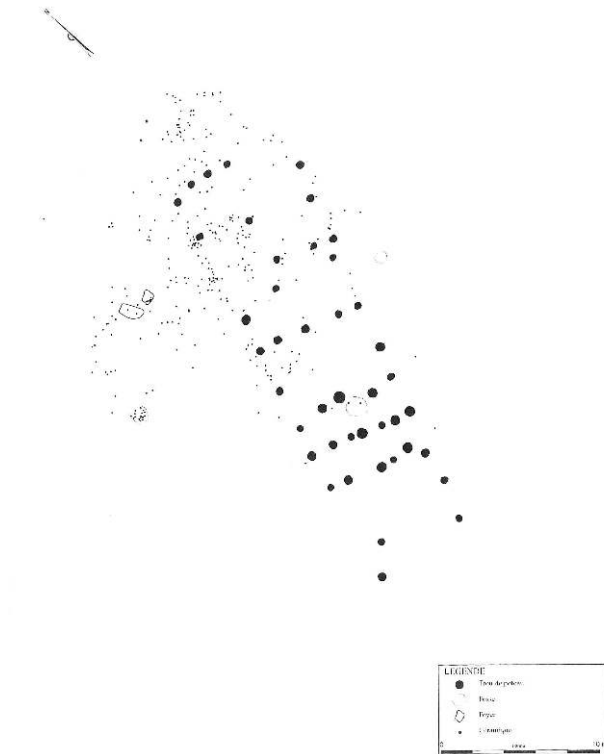
Cyril Marcigny

---

- 1 Le site, repéré lors des prospections réalisées sur le tracé de l'A28 se développe à environ 1 km au nord-ouest du village de Vivoin, juste derrière la ferme de « La Gaudine ». Il est implanté à 72 m NGF. dans la partie nord de Pinterfluve entre le ruisseau de la Vigne et l'Orthon. À cet endroit, l'interfluve montre le développement d'une pente douce orientée au sud. À l'issue de la fouille, les résultats concernent cinq horizons chronologiques.
- 2 L'occupation néolithique moyen I se caractérise par l'implantation d'un bâtiment autour duquel gravitent plusieurs foyers et fosses. Un lambeau de sol encore conservé à proximité et à l'emplacement même des structures a nécessité une approche exhaustive et « manuelle » du niveau. La construction correspond grossièrement au modèle danubien et à ses dérivés post-Rubanés. Elle est de forme allongée construite selon un plan quadrangulaire plus ou moins régulier lui conférant le plan d'un rectangle très légèrement trapézoïdal dans sa partie septentrionale. L'orientation du bâtiment diffère cependant totalement du modèle puisqu'elle n'adopte pas une direction est-ouest, mais au contraire nord – nord-ouest (à 20°). Sa longueur est de 21 m de la façade arrière en abside à la première tierce ou de 27 m de la façade arrière aux derniers trous de poteau dans l'axe du bâtiment et alors interprété comme un dispositif d'ante. La largeur de la construction est variable suivant la conservation des trous de poteaux latéraux, elle est de 6,50 m au sud du bâtiment pour être évaluée à 7,80 m au nord. L'espace interne du bâtiment est découpé, du sud au nord, par trois tierces dont les deux premières présentent un dispositif sur trois poteaux de plus petit diamètre, une tierce et un « pseudo Y » ou tierce décalée dans sa partie médiane, et finalement un poteau isolé dans l'axe de la construction. Trois foyers de type polynésien gravitent autour du bâtiment, alors qu'aucune structure de combustion ne semble être directement liée à son occupation interne. La grande majorité du matériel céramique et lithique provient du « paléosol » autour du bâtiment ; on peut regretter l'absence de conservation du mobilier osseux qui nous prive d'une des composantes importante du site. En ce qui concerne la céramique, le corpus mis au jour est défini par un nombre de

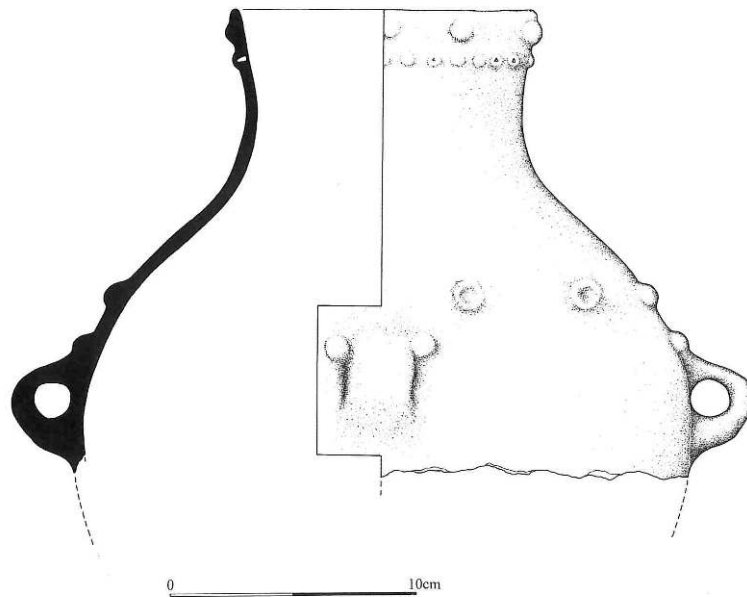
caractères relativement réduit. Les formes sont de trois types : les vases en trois-quarts de sphère, dominants, les vases en demi-sphère, minoritaires et quatre vases à col ou « bouteilles ». Les décors sont dans l'ordre décroissant de leur fréquence : les pastilles au repoussé disposées en bande horizontale sur un ou plusieurs registres ou au-dessus des anses, deux boutons à dépression centrale, les rebords encoches ou impressionnés, un décor impressionné disposé horizontalement sous une anse et deux petits cordons ou nervures. L'ensemble de ces caractères se retrouve sur les corpus céramiques attribués au Cerny ou au Chambon. Les parallèles les plus probants ont été effectués avec les sites Cerny du Bassin Parisien.

Fig. 1 – Bâtiment du Néolithique moyen I : répartition de la céramique



DAO : V. Pommier (Afan).

Fig. 2 – Vase à col du Néolithique moyen



Dessin : D. Giazzon (Afan).

- 3 L'occupation de l'âge du Bronze est anecdotique sur le site. Elle est représentée par une structure unique située à proximité du bâtiment. Le mobilier recueilli est peu abondant. On dénombre trois céramiques dont l'une est restituable graphiquement et deux fragments de meule. Les vestiges et en particulier les restes céramiques issus de la structure présentent un intérêt particulier. En effet, les données concernant l'âge du Bronze sont particulièrement rares dans la Sarthe et le sud de la Basse-Normandie. Le gisement du « Parc » fournit un premier jalon entre le Calvados et la Manche où cette période est bien documentée et le Bassin de la Loire.
- 4 Au second âge du Fer, un enclos est implanté dans la partie occidentale du site, en limite de l'emprise autoroutière. Il présente un plan quadrangulaire d'environ 42 m de côté. Seule sa limite orientale a été appréhendée lors de l'opération, elle s'est révélée particulièrement complexe et elle a du faire l'objet de nombreuses modifications au cours de son histoire. La céramique mise au jour dans les fossés et dans les quelques structures rattachées à cette phase présente un taux de fragmentation important. Elle comprend une trentaine d'équivalents-vases calculés à partir du nombre de bords et une dizaine de vases dont le profil est complet ou reconstituable. Un élément est toutefois remarquable dans ce lot, il s'agit d'un fragment de col de jatte à bord festonné. Un couvercle, un fragment de pied annulaire et plusieurs éléments de fonds complètent le corpus. L'ensemble des comparaisons typologiques, même si elles ne reposent parfois que sur un ou deux éléments, tend vers une datation autour du IV<sup>e</sup> s. à la fin de La Tène ancienne.
- 5 Après un hiatus de quatre siècles, durant lequel le site semble totalement abandonné, un chemin gallo-romain et son parcellaire occupe l'espace. Ce dispositif a été suivi sur près de 140 m lors de la fouille du « Parc » mais il se prolonge sur le site voisin de la « Gaudine » soit sur un peu plus de 250 m de long. L'absence de véritable décapage en aire ouverte sur plusieurs hectares ne permet pas de reconstituer la trame parcellaire liée au chemin, mais les données provenant de la prospection mécanique, de

l'évaluation et des fouilles réalisées à proximité du site peuvent permettre de comprendre le degré d'anthropisation et l'organisation du paysage à l'époque gallo-romaine dans ce secteur de la Sarthe.

---

## INDEX

### **Année de l'opération : 1998**

**nature** <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtcJxzOpgs7T>

**chronologie** <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtwpx5MU2hlw>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtH8P95EucZz>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrt2Da0ASe5sL>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtHlenwSnkDM>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtGTWPtWn8qu>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtW9SpIglk7Q>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtxVmyWBbIQq>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtxT02uJOogm>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtof7EHNsS2e>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtZTmusVUU24>

**lieux** <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtSEeAipsBlD>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrteSpGJhXdyI>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrt24YicEkuvu>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtRJP1mknYSw>

## AUTEURS

### **CYRIL MARCIGNY**

Afan